

Angoulême, le 29 septembre 2011

**NOTE
A L'ATTENTION DE**

Direction Environnement, Cadre de Vie et Construction
Service Déchets Ménagers
Affaire suivie par : Cyril GOBIN – Tél. : 05 45 61 84 30
Réf. : CG/ML N201100456

Madame Catherine LAROQUE
Directrice de la Communication du
GrandAngoulême

Objet : Désengorgement des standards téléphoniques

Dans le cadre de la mise en place de l'optimisation de la collecte des déchets sur le territoire du Grand Angoulême, un site internet intitulé www.pluspropremaville.fr a été créé.

Ce site dispose d'un formulaire contact qui permet à l'utilisateur de contacter par mail le service Déchets Ménagers sur toutes les questions liées à la collecte des déchets (demande bac individuel, réclamations, etc.).

Ce formulaire contient des champs obligatoires (nom, adresse concernée par la demande, adresse e-mail, etc...) qui sont importants et qui permettent de répondre au mieux aux demandes formulées.

En outre, les demandes écrites permettent de libérer les standards téléphoniques et de tracer plus efficacement les demandes des administrés.

Par conséquent, nous vous remercions par avance de bien vouloir demander aux usagers de privilégier l'utilisation de ce formulaire pour toutes les demandes concernant la gestion des déchets ménagers.

Pour les personnes ne disposant pas de l'outil internet, d'autres moyens de contact comme le Numéro Vert du service Déchets Ménagers (0 800 77 99 20) ou les courriers restent utilisables.

Le Directeur du Service Déchets Ménagers,


Jean-Pierre MERIC

Copie par mail à : - Madame Chantal FAURE – Responsable du service Population – Mairie d'Angoulême
- Mairies du GrandAngoulême